



*Commission Féminine des Guerres
14-18/39-45
des AMIS DU VIEUX CALAIS*

**« LE FILM DES VIES DES FEMMES DE
CALAIS ET DES ALENTOURS »**

**Dossier du mois : « Alice MARIE-MERLIN
FACE AUX ANTI-MERVEILLES »**

Alors que dans des salles de cinéma, comme Le Kursaal à Calais, au Petit-Pays, « Blanche Neige » le premier long métrage animé de Walt Disney, attire les spectateurs, que l'ombre de la guerre 14-18 plane encore sur la ville à qui elle a causé tant de morts et de mutilés, des dirigeants fanatiques du Reich allemand continuent de vouloir être les maîtres du monde.



Walt Disney en France en 1918

Hitler en 1932, lors d'une « **rencontre d'amis communs** » organisée par Fernand de Brinon, né à Libourne en Gironde (avocat, journaliste et homme politique), expose sa stratégie de la deuxième guerre mondiale.



Fernand de Brinon

Arrive 1939 et le début de la Seconde Guerre mondiale.

La Résistance est présente. Dans l'ombre, les réseaux s'organisent.

Le 8 août 1941 à Calais, au 63 rue Lamartine, dans ce qu'on appelle maintenant **Le Quartier de la Nouvelle France**, au Petit-Pays, une famille va être arrêtée. Les parents font partie du Réseau Jean de Vienne.



Madame *Alice Marie-Merlin*, est épicière.

(Elle est la veuve de Laurent Imbert et épouse en secondes nocces de Gaston Marie, veuf lui aussi avec trois enfants de son premier mariage).

Gaston avec son fils de 14 ans « appelé Gaston comme son père », travaillent sur le chantier de la batterie Lindemann à Sangatte.



Batterie Lindemann

Des personnes sont venues les prévenir que les allemands étaient chez eux.

Les deux hommes reviennent vivement à l'épicerie. Gaston fils reste à l'écart sur conseils d'un voisin. Gaston père est arrêté par les allemands à son entrée chez lui.

Le plus jeune, Henri, n'est pas arrêté. Les deux garçons seront hébergés par M. Henri Lehaire, agent de police aux Cailloux.

Conduite dans le vacarme des cris des ordres allemands, des claquements de leurs bottes qui martèlent le sol français, des cris ahurissants des soldats qui raisonnent dans les oreilles des habitants des paisibles quartiers ouvriers, Alice s'en va vers un autre destin sans courber la tête, bousculée en même temps que Gaston son époux, Andrée 20 ans sa belle-fille et un voisin.

Alice est une rebelle de 57 ans. Elle songe à sa famille mais aussi à ses « protégés » qui ont fait partie de sa vie depuis quinze mois, partageant les mêmes angoisses que les envahisseurs et les traîtres leur font avoir alors qu'ils s'activent en secret pour la Résistance.

Alice pense à « Roger » (*John un anglais*) qui a réussi à rejoindre l'Angleterre, et à « Albert Imbert » (*Alex MacLackland, un écossais*), qui attendait d'être rapatrié mais qui est désormais fait prisonnier avec eux.

Alice agit pour l'écossais comme une mère française agirait pour un fils, mais en plus avec la flamme du Devoir de femme engagée.

Elle a eu le courage dans un réflexe bien féminin de dire en mentant, qu'Albert Imbert (Alex MacLackland) était son fils, né d'un premier mariage avec un anglais. Mais les allemands ne l'ont pas crue et ont envoyé l'écossais en camp de prisonniers de guerre Outre-Rhin.

Le 10 décembre 1941, Alice est à la Prison d'Arras, avec leur voisin, Monsieur Fouré, arrêté en même temps qu'eux.

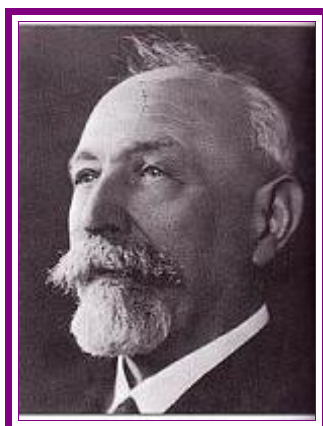


Prison d'Arras

Le couple Marie est condamné à 5 ans de travaux forcés, Andrée, la jeune fille, à 2 ans par le Conseil de guerre siégeant à la Préfecture. Elle deviendra plus tard Mme Taulin d'Asnières et recevra la Médaille de l'Internement.

M. Fouré est condamné à plusieurs mois de prison.

Le Maire de Calais, Georges François qui a connu Pétain avant la seconde guerre mondiale, ce dernier ayant sa sœur Sarah qui habitait dans cette ville, a fait plusieurs démarches auprès



du Préfet Fernand Carles, de l'Ambassadeur de Brinon (qui n'a jamais quitté la France) devenu « Ministre de Vichy délégué auprès des autorités allemandes à Paris », pour obtenir un sursis pour la jeune Andrée, afin qu'elle puisse s'occuper de ses deux frères, mais en vain.



Fernand de Brinon

Andrée sera libérée le 18 janvier 1943 après être restée 17 mois à la prison d'Arras.

Gaston Marie est libéré de Loos quelques mois derrière sa fille, le 18 juillet 1943, après deux ans de prison. Il est décédé en 1963.

Alice, par contre, ne retrouvera jamais la liberté car :

- « **ELLE A AGGRAVÉ SON CAS** »
- « **ELLE N'A PAS EU UNE BONNE CONDUITE DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE ALLEMAND** »
- « **ELLE N'A PAS MAÎTRISÉ SES SENTIMENTS DEVANT LES OFFICIERS** »
- « **ELLE LEUR A CRIÉ SA FOI PATRIOTIQUE EN UN ANATHÈME ENFLAMMÉ** » (*ce pourquoi les allemands furent sans pitié pour elle*).

et pour comble de tout, envers eux, vis-à-vis du tribunal

« ALICE MARIE-MERLIN A INJURIÉ LA WEHRMACHT, EN PROMETTANT AUX NAZIS LA DÉFAITE ET LE CHÂTIMENT ».

- « UN RÉGIME EXTRÊMEMENT SÉVÈRE LUI EST ALORS APPLIQUÉ ».



